

*Zone sans arme nucléaire—Loi*

Depuis la première fois que j'ai présenté cette mesure au Parlement, monsieur le Président, j'ai reçu des pétitions portant presque 5,000 signatures de personnes qui appuient mon projet. J'ai reçu des centaines de lettres à certaines occasions, par exemple à la suite du 12 décembre. Ce jour-là, on a dit que les aiguilles de l'horloge symbolique qui orne la page frontispice du *Bulletin of the Atomic Scientist*, se rapprocheront d'une minute de minuit, soit de minuit moins quatre à minuit moins trois, ce qui veut dire que depuis bien des années, le monde n'a jamais été aussi proche d'une guerre nucléaire. Et j'approuve le premier ministre qui disait il y a quelque temps que le monde est une poudrière. Nous vivons une situation internationale très délicate. Qu'importe si l'horloge du jugement dernier indique qu'il est moins une minute, moins trois minutes ou une demi-heure avant le moment final, beaucoup de gens croient aujourd'hui que ce moment est très proche et pourrait survenir n'importe quand. Nombre de personnes ont vu les films *Si cette planète vous tient à cœur* et *The Day After*. Ce dernier montrait les suites d'une attaque nucléaire contre les États-Unis d'Amérique. Je pense que l'on a même sous-estimé les effets dramatiques d'une attaque nucléaire générale contre nos voisins du sud. Cela a pourtant éveillé l'attention de la population. Cela a sûrement accru les préoccupations, sinon pour sa propre sécurité personnelle, du moins pour celle des familles et des générations qui suivront.

De même, monsieur le Président, divers Parlements, tout comme le Parlement canadien ont déjà été saisis de mesures semblables. Mon collègue de Selkirk-Interlake (M. Sargeant) a présenté une mesure visant à faire désigner le Canada zone dénucléarisée. Le député de Beaches (M. Young) a présenté une motion tendant au même objectif. Et ce ne sont pas des cas isolés. Quittant un peu l'enceinte parlementaire, rappelons-nous que le pape Jean-Paul II dans son message du Nouvel An, nous prévenait qu'une catastrophe nucléaire était à l'horizon. Il a invité l'humanité à créer un climat de paix plutôt que d'accroître les arsenaux nucléaires déjà trop garnis. Le pape Jean-Paul II et de nombreux militants qui travaillent à ralentir la course aux armements et même à les supprimer, rappellent le prix élevé des armes nucléaires. Tout l'argent qu'on y consacre pourrait servir à bâtir des hôpitaux, à fournir des vêtements, un logement et à instruire tous les démunis de la terre pour qui ces choses sont un luxe et à leur assurer un niveau de vie aussi élevé que celui dont jouissent les Canadiens et les Nord-Américains en général.

● (1710)

Un député provincial de l'Ontario, Richard Johnston, a présenté à l'Assemblée législative une résolution proposant de faire de la province une zone sans arme nucléaire, et elle y a fait l'objet d'un débat. On a également observé partout au Canada un mouvement qui a incité de nombreuses administrations municipales à tenir un vote ou un référendum visant à faire de leur ville une zone dénucléarisée ou à sonder l'opinion publique sur la question du désarmement nucléaire mondial ou des essais de missiles de croisière. Par exemple, M. Harcourt, maire de Vancouver a déclaré dans son message de Noël que son conseil municipal faisait un geste symbolique pour répondre aux sentiments de ses concitoyens qui avaient fait savoir lors d'un référendum local qu'ils souhaitaient que leur ville soit déclarée zone sans arme nucléaire. Il a affirmé qu'il fallait supprimer la menace d'une guerre nucléaire, mettre fin à ce

gaspillage de ressources englouties dans la technologie de mort et s'en servir au contraire pour améliorer les conditions de vie de tous les habitants de notre planète.

Il s'agit là d'un sentiment largement répandu. En même temps, beaucoup de gens se demandent comment nous pouvons nous défendre contre les forces d'agression qui existent encore dans le monde. Je comprends qu'il nous faut encore nous défendre chez nous et en d'autres endroits du monde, car il subsiste encore des forces d'agression. Un projet de loi comme celui-ci ne nous invite pas à nous départir des armements conventionnels dont nous avons encore besoin à mon avis. Nous espérons ne pas avoir à les utiliser un jour, mais ils sont nécessaires à l'heure actuelle et nous sont très utiles au Canada.

Le Canada a la réputation d'œuvrer en faveur du maintien de la paix, mais notre réputation ne pourrait qu'en souffrir si nous entrons dans la course aux armements nucléaires ou permettons les essais du missile de croisière et tolérons la fabrication de pièces destinées à l'industrie des armes nucléaires, ou si nous autorisons l'essai de n'importe quelle arme de destruction massive ou la fabrication de pièces entrant dans leur composition.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, le Canada a joué un rôle vital en collaborant avec les Nations Unies. Cette organisation a pour mission de sauvegarder la paix et de promouvoir la sécurité internationale, et les Canadiens ont participé jusqu'à présent à presque toutes ses opérations de maintien de la paix. Ils sont allés en Égypte, en Israël, en Syrie, au Liban, à Chypre, en Corée, en Inde, au Pakistan, en Nouvelle-Guinée occidentale, au Congo, au Yémen et au Nigéria. On constate que nos forces armées suscitent le respect à titre de gardiens de la paix. Les Canadiens en général sont également perçus favorablement comme des gardiens de la paix dans le monde. Quand nos compatriotes voyagent à l'étranger, le meilleur passeport qu'ils puissent porter est la preuve de leur nationalité canadienne, comme le passeport canadien, ou encore un drapeau du Canada épinglé à leur boutonnière. Nous jouissons d'une excellente réputation partout dans le monde, meilleure que celle de bien d'autres nations. Je dirais même que notre premier ministre est respecté bien plus sur la scène internationale que dans certaines régions du Canada. Je ne dis pas cela pour le discréditer ni pour dénigrer la Chambre.

Dans le domaine du maintien de la paix, les Canadiens ont même servi au Viet-Nam au sein de la Commission internationale de contrôle et de surveillance, notamment en 1973, après le retrait des troupes américaines. Deux-cent-quarante-cinq soldats canadiens ont participé à la surveillance de ce cessez-le-feu. Je crois que cela témoigne de la qualité de nos militaires et du respect qu'on leur porte, puisqu'ils ont contribué à l'apaisement de l'un des plus virulents conflits que notre génération ait connus. Ce fut certes l'une des pires guerres qui se soient déroulées durant ma vie.

Je n'utiliserai pas tout le temps dont je dispose. Je crois qu'il serait avantageux pour les députés d'accepter la demande que je formule et de réserver un peu de temps à la fin de ce débat sur le bill C-203 pour permettre au député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell) de présenter une motion visant à renvoyer le projet de loi au comité, au lieu de poursuivre le débat de deuxième lecture. Je fais cette demande, car je crois que les députés, qu'ils soient d'accord ou pas, sont d'avis qu'il